LA FRANCE UNIE

AVEC



ALAIN VIVIEN

Député sortant

JACQUES HEUCLIN

Maire de Pontault-Combault, Conseiller général
Suppléant

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988 - 9e CIRCONSCRIPTION

Madame,

Mademoiselle,

Monsieur,

Il y a trois semaines, les Françaises et les Français ont renouvelé leur confiance au Président de la République.

IL NOUS FAUT MAINTENANT RESPECTER NOS PROPRES INSTITUTIONS ET METTRE EN ACCORD MAJORITÉ PARLEMENTAIRE ET MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE.

LE 5 JUIN NOUS VOTERONS

ALAIN VIVIEN

- Parce que notre député a fait la preuve, depuis toujours, de son efficacité et de sa présence à nos côtés.
- Parce qu'il aura désormais, lui qui est un ami personnel du Premier Ministre Michel Rocard, les moyens de faire plus pour les quarante-huit communes de la 9e circonscription.
- Parce que, socialiste de conviction, il est aussi profondément respectueux des opinions de chacun.
- Parce qu'il souhaite, comme nous tous, que la France unie se rassemble et que l'ouverture ne soit pas un simple arrangement d'états-majors mais une réalité qui s'impose entre Français.

ALLONS DE L'AVANT

avec ALAIN VIVIEN

PROPOSITIONS POUR LA NOUVELLE LÉGISLATURE (1988-1993)

AU PLAN NATIONAL

- Réduction des prélèvements obligatoires pour les contribuables et les entreprises. Limitation de la pression fiscale locale.
- Priorité budgétaire à la formation professionnelle, à l'éducation nationale et à la recherche. Amélioration salariale et morale de la condition enseignante.
- Défense de la Sécurité sociale pour tous. Instauration du salaire minimum d'insertion pour les plus déshérités (financé par le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes).
- Rétablissement d'un véritable climat de sécurité. Renforcement des crédits de la police nationale et poursuite du Plan de Modernisation de la police. Renforcement des crédits de la gendarmerie au sein du budget de la Défense nationale. Aide aux "conseils locaux de prévention de la délinquance".
- Règlement des contentieux subsistant entre l'État et les associations d'anciens Combattants.
- Restauration absolue de l'indépendance de la Justice. Dépolitisation des organismes arbitraux telle que la C.N.C.L.
- Promotion du sport, à l'école et dans les associations. Soutien budgétaire et fiscal aux associations.
- En matière de politique étrangère, fidélité à nos alliances, priorité aux états francophones d'Afrique et d'Amérique. Soutien aux initiatives internationales pour la paix et le désarmement (tel que l'accord Reagan-Gorbatchev).
- Poursuite de la construction européenne. Extension des pouvoirs du Parlement européen. Harmonisation des législations nationales au sein de la C.E.E. Solidarité des nations européennes face aux défis des nouvelles grandes puissances. Stabilisation et développement d'une politique agricole commune, modernisée et tournée vers des productions d'avenir, tel l'éthanol.

POUR LES 48 COMMUNES DE NOTRE 9e CIRCONSCRIPTION

- Créer de nouvelles places dans les établissements d'enseignement professionnel et technique. Accélérer les constructions scolaires (notamment le lycée de Brie-Comte-Robert). Développer la formation permanente.
- Faciliter les installations d'entreprises nouvelles créatrices d'emplois dans les zones d'activité des communes. Mettre en œuvre partout l'ensemble des mesures publiques et privées et faire régresser le chômage de manière significative.
- Améliorer l'ensemble des services publics et privés de transports en commun. Extension du R.E.R. à Combs-la-Ville et Moissy-Cramayel. Relancer le dossier S.N.C.F. ou R.A.T.P. de la gare de Brie-Comte-Robert. Réouverture de la gare de Mormant au trafic voyageurs sous deux ans. Électrification de la ligne de Gretz-Armainvilliers. Amélioration des dessertes des arrêts et fréquences.
- Désengorgement du réseau routier sursaturé. Mise en service, dès 1989, du dernier secteur de la Francilienne (Lieusaint, Combs-la-Ville et Lésigny). Remise en état des carrefours, suppression des "points noirs". Mise à l'étude des déviations de la R.N. 19 (Guignes et Mormant) et financement de la déviation de la R.N. 371 (Soignolles-en-Brie et Coubert).
- Renforcement de la sécurité publique par l'augmentation des personnels et des moyens d'action de la police nationale et de la gendarmerie. Construction de la caserne de Coubert. Renforcement identique des Centres de secours de Sapeurs-Pompiers.
- Soutien aux clubs du 3e âge en liaison étroite avec leurs associations. Poursuite de la mise en place progressive de l'aide médicale et du maintien à domicile des personnes âgées.
- Développement des crèches et de l'accueil pré-scolaire.
- Programme d'aide aux handicapés. Vote de la loi contre les discriminations sociales et salariales. Réforme des C.O.T.O.R.E.P.
- Aides aux associations caritatives qui prennent en charge les plus déshérités (A.T.D. Quart Monde, Secours Catholique, Secours Populaire, etc.).
- Protection de notre environnement contre toutes les nuisances (bruit, pollution des eaux courantes et des nappes profondes, décharges sauvages, abus des lignes à haute tension). Défense du cadre de vie, et notamment les villages et les quartiers des villes menacés par des infrastructures lourdes (autoroutes, T.G.V.).

Vu : le candidat

Imprimerie LEGRAND et Fils - MELUN - 64.52.00.61